



**Commune de
GOUVY**

SÉANCE PUBLIQUE DU 30 OCTOBRE 2019

PRESENTS : LEONARD Véronique, Bourgmestre-Présidente;
MARENNE Michel, SCHNEIDERS Raphaël, LEMAIRE-SANTOS Isabelle,
WINAND Marine, Echevins;
LERUSE Claudy, L'ENFANT Christophe, NOERDINGER-DASSENROY Thérèse,
SCHMITZ Guy, LEONARD Willy, TOURTEAU Isabelle, GRANDJEAN Marc,
LEJEUNE Ghislaine, PIRSON Michel, BASTIEN François, DIEDEREN Annick,
ANNET Louis, Conseillers;
LEBRUN Bernard, Président du C.P.A.S. hors conseil;
NEVE Delphine, Directrice générale.

**40. Intercommunale IDELUX Eau
DESIGNATION des représentants aux Assemblées Générales.**



LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1523-11 et L1532-2;

Vu notre décision du 20 février 2019 relative à la désignation des représentants aux assemblées générales de l'Intercommunale A.I.V.E.;

Considérant le courrier d'IDELUX, en date du 26 septembre 2019, informant le Collège communal de la création d'IDELUX Eau;

Considérant qu'IDELUX Eau reprend les activités de l'Intercommunale A.I.V.E.;

Considérant l'adhésion de la Commune de GOUVY à l'Intercommunale A.I.V.E.;

Considérant que la Commune doit être représentée aux Assemblées Générales de l'Intercommunale par cinq délégués, désignés à la proportionnelle, trois au moins représentant la majorité du Conseil communal;

Considérant que la Commune souhaite jouer pleinement son rôle d'associé dans l'Intercommunale;

A L'UNANIMITE,

DECIDE :

Article 1. - de **DESIGNER**, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale IDELUX Eau pour y représenter la Commune à l'occasion des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires jusqu'au terme de leur mandat de conseiller communal :

- **Michel MARENNE,**
- **Michel PIRSON,**
- **François BASTIEN,**
- **Guy SCHMITZ,**
- **Ghislaine LEJEUNE**

Article 3. - de **CHARGER** le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

Article 4. - de transmettre une expédition de la présente délibération à :

- Madame la Présidente de l'Intercommunale

La Directrice générale,
(s) NEVE Delphine

La Directrice générale,

NEVE Delphine

PAR LE CONSEIL,

Pour expédition conforme,



La Présidente,
(s) LEONARD Véronique

La Bourgmestre,

LEONARD Véronique